



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E162013

VALABLE JUSQU'AU 22/03/2025

ÉDITÉ LE 17/10/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/07/2016

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COUTANCES 2016B00366

Siret : 821 578 416 00017

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3607840

Assurance Responsabilité Travaux :
THELEM ASSURANCES TDCB11711689

Assurance Responsabilité Civile :
THELEM ASSURANCES TRCB11711619

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2023

Raison sociale : RENOV'HABITAT

Sigle : RENOV'HABITAT
1 ZA LE CARROUSEL
ROUTE DE LESSAY
50250 LA HAYE

Téléphone : 02 33 45 60 51

Fax :

Portable :

Site Internet : www.renovhabitat50.com

E-mail : renovhabitat50@sfr.fr

Responsabilité légale :

LEVILLAIN JEROME CO-GÉRANT / NAMUR OPHELIE, ADELAIDE, ANNE-SOPHIE,
CAROLINE CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	20/05/2021
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	24/02/2022
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur, Carreleur, Charpentier, Couvreur, Maçon, Menuisier, Peintre, Plâtrier / Plaquiste, Serrurier métallier, Tailleur de pierres)	12/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	20/05/2021
o Fenêtres de toit	10/10/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	12/09/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	12/09/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	12/09/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
1109 BOULEVARD CHARLES CROS
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.